

Commune de CHANAY

01420 Chanay

☎ : 04/50/59/50/38

✉ secretariat@mairiedechanay.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal :

Mardi 21 novembre 2023 à 19h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, «Titre», l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

I) Points de l'ordre du jour faisant l'objet de délibération :

1. Bibliothèque - Convention pour les accueils de classes.
2. Site internet - Renouvellement du contrat de maintenance.
3. Charges de fonctionnement des écoles - Année scolaire 2022/2023.
4. Délégation de fonction du Conseil Municipal au Maire.
5. Désignation du référent déontologue pour les Elus de la commune de Chanay.
6. Salle des fêtes - Révision du règlement intérieur.
7. Convention de mise à disposition d'un local communal à une ou des associations.
8. Attribution de marché – Aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale.
Lot n°5 / Serrurerie – Métallerie.
9. Décision modificative n°01.
10. ONF - Etat d'assiette pour la campagne 2024.
11. Vente de parcelles communales à Monsieur COLLIN - Complément de la délibération n°2022-044.
12. Versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents communaux
13. CCPB - Approbation de deux rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) et des attributions de compensations.
14. CCPB - Débat portant sur le rapport d'observations définitives arrêté par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes sur la mobilité transfrontalière de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB) concernant les exercices 2017 et suivants.

II) Informations diverses.

- Zones d'accélération de la production des énergies renouvelables (ZAE nR),
- Projet de construction de la MGEN,
- Cession de matériel inutilisé – Point sur la vente organisée le 21 octobre 2023.

Fait à Chanay, le 14 novembre 2023

JEAMBENOIT Elisabeth,
Maire



- Convocation publiée sur le site internet de la commune le 14 novembre 2023.